

REGLEMENT

“LA CORRIDA DES ETOILES”

Association Organisatrice : ROC Athlé (FFA)

*Cette manifestation sportive "course à pied" est inscrite au calendrier de la CDR 87
Elle est régit par le règlement des courses Hors-Stade de la Fédération Française d'Athlétisme*

Elle est ouverte à tous (né en 2010 et avant) Aux licencés FFA à jour de leurs licences

*Pour les non-licenciés la présentation d'une attestation PPS
(Parcours Prévention Santé) de moins de 3 mois est obligatoire à la date de la course*

*Le parcours 95% bitume, urbain et éclairé d'une distance de 6,5 km (1 petit + 2 grands tours)
départ unique pour tous à 20h*

*la chronométrie avec système à puce sera prise en charge par la société OK TIMES
participation limitée à 499 dossards
toutes puces non restituées ou perdues vous sera facturée 10 €*

inscription en ligne sur site “Klikego” tarif hors commission

10 € pour les non licenciés FFA (+ 1 € de commission)

*7 € uniquement pour les licenciés FFA (n° de licence) + 0,80 € de commission
ou*

Inscription par email

roc.athle87@gmail.com

Uniquement pour les coureurs ayant une carte de réduction “CDR87”

ou pour les inscriptions collectives “CLUB FFA”

un forfait de 60 € pour 10 coureurs licenciés dans le même club FFA (n° de licence)

6 € par coureur du 11è au 19è puis un forfait de 50 € par tranche de 10 coureurs etc...

et

pour les minimes garçons et filles 2011 et 2012 (U16)

Distance réduite (3km600 - 1 petit + 1 grand tour)

2 € pour les non licenciés FFA et inscription gratuite pour les licenciés FFA

pour les mineurs non licenciés “Autorisation parentale” obligatoire

possibilité de s'inscrire sur place suivant le nombre de dossards restant

le port du dossard est obligatoire sur la poitrine

la ceinture porte-dossards est interdite

L'organisation a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile auprès de l'AIAC

ainsi qu'une convention avec un organisme de secouristes agréé

“les secouristes de la Croix Blanche 87”

il est conseillé aux participants d'être également couvert par une assurance personnelle

*les récompenses (podium masculin et féminin et premier de chaque catégorie hors podium)
auront lieu dans la salle du Capitole à partir de 21h15*

*En cas d'annulation pour des raisons météorologiques diverses, suite à un arrêté préfectoral,
les engagements ne seront pas remboursés mais ils resteront valable pour l'édition 2025*

Chaque participant autorise les organisateurs

l'utilisation "libre" du droit à l'images sur tous les supports et dans les divers médias "presses, audio-visuel, etc..."

contact : laurent.lasvergnas@wanadoo.fr - 05 55 03 71 90